

Elle a employé tous ses soins pour empêcher, que le feu de la guerre ne se communiquât à l'Europe, & surtout dans l'Empire.

Ce n'est donc qu'avec un sensible regret, que le Roi a vu commencer en Allemagne des hostilités aussi contraires aux Loix & aux Constitutions Germaniques, que préjudiciables à quelques Etats très-considérables de l'Empire. Il n'a pas tenu à S. M. de prévenir cet incendie: Mais le Roi de Prusse n'a eu égard ni à ses représentations amicales, ni à la connoissance qu'Elle lui a donnée des engagemens défensifs qu'Elle venoit de contracter avec l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, & la guerre a éclaté en Allemagne par le parti que S. M. Pr. a pris d'envahir la Saxe pour attaquer le Royaume de Bohême.

Dans ces circonstances, les Etats qui étoient ou opprimés, ou attaqués, ou menacés par ce Prince, ont réclamé les secours que le Roi leur doit, tant en sa qualité d'Allié de l'Empire & de Garant des Traités de Westphalie, qu'en vertu de ses Alliances particulières & purement défensives. La nécessité dans laquelle S. M. se trouve de soutenir une Guerre personnelle n'a affaibli dans son cœur, ni sa fidélité, ni ses autres obligations, ni son zèle pour la sûreté & le repos du Corps Germanique.

En conséquence, le Roi, après les réquisitions préalables faites de sa part, aussi-bien que de celle de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, a fait entrer ses troupes en Allemagne, pour y concourir avec tous les Etats animés du même zèle & surtout avec le Roi de Suède, en qualité de Co-Garant de la Paix de Westphalie, à maintenir l'observation